

Image not found or type unknown



Acheter un véhicule en étant redevable aux impôts

Par **cyril**, le **14/07/2009** à **16:53**

Bonjour,
Je suis actuellement redevable aux impôts de 2000€ suite au non paiement de mes impôts sur le revenu de 2005 (que je paye par échéancier depuis) et je souhaite m'acheter un véhicule pour aller travailler vue que le mien vient de m'abandonner.
Aurai je des soucis à faire la carte grise ou est ce que je risque de me faire saisir le dit véhicule pour recouvrement de dette ?
Merci par avance de vos réponses.
Cordialement